

MAIRIE DE MONPAZIER

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 22 février 2013

20h30 à la mairie

Présents : Mmes Talou, Alglave (**procuration de M. Pouzet**),

MM : Duppi, Bresson (**procuration de M Lorblancher**), Sartrand, Gipoulou (**procuration de M Morisse**), Biard.

Absents excusés : Mmes Maison, Gardel, MM Pouzet, Morisse, Lorblancher, Cheval.

Secrétaire de séance : Mme Alglave.

Lecture du compte rendu du 23 janvier 2013 par Monsieur le Maire, soumis à approbation du Conseil.
Accord à l'unanimité.

DELIBERATIONS

D01 ➤ CIAP // Travaux de scénographie : choix des entreprises.

Dans le cadre de la réalisation des travaux de scénographie du futur CIAP, Monsieur le Maire rappelle qu'après publication du marché de travaux, plusieurs candidatures ont répondu à notre demande.

Après avis de la commission d'appel d'offre et analyse du Maître d'Oeuvre (Agence Présence), il a été proposé les prestataires suivants pour un montant total HT de 130 379.38€, l'estimatif du cahier des charges prévoyait 137 075.00€ HT.

N°	LOT	NOM	ADRESSE	MONTANT HT
1	Mission Agencement de l'espace	MPI Signalétique	St Aignan de Grand lieu (44)	59 622.70 €
2	Electricité	ALLEZ	Sarlat (24)	8 714.48€
3	Art graphique	MPI Signalétique	St Aignan de Grand lieu (44)	25 142.20€
4	Matériel multimédia	ID Scènes	Montpellier (34)	29 900.00€
5	Production audio visuel	Les Productions EFFA	Paris	7 000.00€

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

D02 ➤ CIAP // Travaux d'architecture : choix des entreprises.

Pour la réalisation des travaux d'architecture et suite à la publication du marché de travaux, plusieurs candidatures ont répondu à notre demande.

Après avis de la commission d'appel d'offre et analyse du Maître d'Oeuvre par l'Architecte Pialat Belingherie, il a été proposé les prestataires suivants qui correspondent le mieux au cahier des charges demandé pour un montant total HT de 184 625.51€, l'estimatif du cahier des charges prévoyait 170 854.99€ HT.

N°	LOT	NOM	ADRESSE	MONTANT HT
1	Gros Œuvre maçonnerie	B Bouscaillou	Blanquefort (47)	12 862.60€
2	Charpente	Charpente du Bois	N D de Sanilhac (24)	13 500.00€
3	Couverture/zinguerie	SARL D Tougeron	Belvès (24)	2 064.83€
4	Menuiseries extérieures	SARL Lafaye	Montagnier (24)	13 170.75€
5	Serrurerie/Feronnerie	SARL Lacoste	Périgueux (24)	42 516.40€
6	Plâtrerie	Valiani & Fils	Boulazac (24)	3 000.00€
7	Menuiseries intérieures	FC Distribution	Siorac (24)	11 411.03€
8	Carrelage/faïence	P Bouthier	Agonac (24)	3 900.00€

9	Plafonds suspendus	Valiani & Fils	Boulazac (24)	3 300.00€
10	Peintures	Marcillac et Fils	Bergerac (24)	7 406.30€
11	Ascenseur	Otis	Eysines (33)	25 800.00€
12	Electricité	Fauché	Marmande (47)	34 500.00€
13	Sanitaire/plomberie	I Chantal	Monpazier (24)	11 193.60€

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité :

D03 > CIAP // Recrutement d'un agent en Contrat Emploi Avenir.

Dans le cadre de la mise en place du CIAP, Monsieur le Maire propose de recruter un agent en Contrat Avenir à 35 h par semaine, pour une période de 3 ans. Cet emploi permettrait d'aider le chargé de mission notamment à la mise en place de la communication et des articles de vente à la boutique dès le 11 mars 2013. Il exercera la fonction d'agent d'accueil au 1er juillet 2013.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

D04 > CIAP // Recrutement d'une stagiaire de l'IUFM pour la mise en place d'ateliers pédagogiques.

Dans le cadre du projet du CIAP, Monsieur le Maire propose d'accepter une stagiaire en partenariat avec l'Institut Universitaire de la Formation des Maîtres (IUFM) de Périgueux. Ce recrutement permettrait d'aider à la mise en place d'ateliers pédagogiques.

Le stage non rémunéré se déroulera sur une semaine du 26 février au 1er mars, et les mois de mai et juin 2013. Le stagiaire devra être logé à titre gratuit.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

D05 > C.I.A.P // demande de subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur pour 2013.

Monsieur le Maire rappelle les travaux de réalisation du CIAP pour un montant de 502 050€ HT et propose de solliciter une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur de 13 000€ dans le cadre de la réserve parlementaire.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D06 > Prêt relais à taux fixe à la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charente.

Monsieur le Maire informe que plusieurs projets sont en cours d'exécution sur la commune. Divers organismes ont été sollicités et ont formulé leur notification d'attribution de subvention. En attendant le versement de celles-ci, un prêt relais sur deux ans est nécessaire pour un montant de 75 000€.

La Caisse d'Epargne propose une offre avec un taux de 2.76% par an.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D07 > Conditions de prêt : Travaux terrain face à l'école

Suite à la réponse favorable de la Caisse Régionale du Crédit Agricole à notre demande de prêt à long terme pour financer les travaux d'aménagement du terrain face à l'école, il convient de définir les conditions de ce prêt.

Proposition de financement de 90 000€, à taux fixe à 4.08% sur 15 ans.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

D08 > Extension du périmètre du Syndicat d'aménagement du bassin du Dropt Villeréalais et modification des statuts.

Monsieur le Maire présente deux délibérations du SI d'aménagement du bassin du Dropt Villeréalais :

- n° 2013/01, délibération relative à l'extension du périmètre du syndicat aux communes de Cahuzac, Castillonès, Cavarc, Douzains, Ferrensac, Lalandusse, Lougratte, Montauriol, Sérignac Péboudou, St Quentin du Dropt et St Maurice de Lestapel.

- n° 2013/02 délibération relative à la modification des statuts du syndicat. Il donne lecture du projet de statuts.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité sur l'exemption des communes citées ci dessus et la modification des statuts.

D09>SDE 24 // Etude d'éclairage public route des écoles.

Monsieur le Maire propose, dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain face à l'école, de demander au SDE 24 une étude chiffrée pour effectuer l'enfouissement de l'éclairage public route des écoles.

Concernant le réseau de télécommunication, la partie câblage et dépose du réseau aérien serait réalisée à la charge de la commune par l'opérateur.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

Lettres et questions diverses

- Demande d'une société de spectacle acrobatique de véhicules de faire une représentation à Monpazier le 15 juillet sur une surface dure de 15 m par 70 m.

Etant donné le manque de surface devant le terrain de rugby, le pré au Foirail sud sera proposé.

- Invitation adressée au Conseil Municipal de l'Association des Plus beaux Villages de France à participer à l'Assemblée Générale le 06/04/2013 à La Flotte et Ars-En-Ré (17) les élus intéressés doivent se faire inscrire avant le 26 février.

- Monsieur le Maire propose de créer une commission concernant le projet d'aménagement du terrain face à l'école afin d'étudier le choix des jeux de l'aire de jeux et leur mise en place.

Mme Alglave, MM Biard, Lorblancher et Morisse souhaitent y participer.

- Monsieur le Maire propose d'élargir le nombre d'élus dans la commission du personnel.

MM Bresson, Sartrand et Biard souhaitent y participer.

Monsieur le Maire informe qu'il s'est rendu à Villefranche de Conflent (66) avec M JJ Gipoulou, des agents du SATESE et le Directeur de l'Agence Technique Départementale afin de visiter une station d'épuration sur lit de roseaux. Ils ont été reçus par Madame le Maire et un agent du SATESE des Pyrénées. Ils ont pu avoir des renseignements sur l'aménagement et la construction de cette station qui a été créée en 2005.

Fin de la séance 23h30.